



LA UNE

EDF : le travail de sape de Matignon

Par Martine Orange

Article publié le mercredi 16 septembre 2009

La complexité technique risque d'occulter le débat politique. Pourtant, ce que le gouvernement prépare n'est rien de moins que l'affaiblissement voire le démantèlement d'EDF. Sans discussion préalable, sans débat public, Matignon vient d'annoncer ce mardi 15 septembre une grande réforme du marché de l'électricité, qu'il souhaite voir mise en œuvre dès le 1er juillet 2010. Le projet doit être discuté au préalable au parlement, mais le gouvernement a déjà donné toutes les orientations.

Reprenant les conclusions du rapport Champsaur remis au printemps qui visait à préparer le terrain, le projet de Matignon prévoit la fin des tarifs réglementés pour les grands clients à partir de 2015, mais leur maintien pour les particuliers et les petites entreprises. Une façon de rassurer une opinion publique et des parlementaires de plus en plus inquiets sur l'évolution des prix et sur le maintien des services publics.

Ces assurances, cependant, risquent de se révéler des faux semblants. Car en parallèle, le projet gouvernemental, reprenant les recommandations du rapport Champsaur, prévoit que tous les fournisseurs d'électricité en France pourront s'approvisionner auprès d'EDF. En clair, les électriciens privés, qui n'ont consenti aucun investissement, pourront bénéficier des efforts financiers qu'ont consentis les Français depuis trois décennies et auront leur part de la rente nucléaire.

Cette grande idée s'impose, selon le gouvernement, pour mettre un terme aux contentieux entre la France et Bruxelles. Depuis des années, EDF est une des bêtes noires de la Commission européenne. Ce monopole public, capable de produire de l'électricité à un des prix les moins élevés d'Europe, est une hérésie par rapport à sa vision de la concurrence. Au nom de la libéralisation du marché de l'énergie donc, la commission européenne ne cesse d'exiger de nouvelles concessions de la part d'EDF. Il y a d'abord eu l'ouverture du marché français. Pour donner le change, EDF a soutenu certains petits acteurs comme Poweo. Il a renoncé à tout projet de rapprochement avec GDF, comme Bruxelles le lui avait interdit, alors que l'allemand E.ON en position aussi dominante en Allemagne a obtenu de racheter le distributeur historique Ruhr-gaz, l'équivalent de GDF.

Mais tout cela ne suffit pas aux yeux de la Commission. Pour elle, la concurrence est insuffisante sur le marché de l'électricité. Les concurrents n'arrivent pas à s'implanter sur le marché français compte tenu de l'avantage historique dont dispose EDF ? curieusement, GDF qui est dans la même situation ne se voit plus adresser ce genre de reproches depuis sa privatisation ? du fait de la rente nucléaire. Il fallait donc casser cela.

Sous inspiration bruxelloise

Tout en tenant un discours volontariste sur l'avantage immense

que procure un actif comme EDF, en mettant en avant la réussite française dans le nucléaire vantée à chaque voyage présidentiel, le gouvernement a accepté sans discuter les injonctions de Bruxelles. Des milliards d'amende étaient en jeu, a-t-il expliqué. Surtout, en dépit des discours tenus pendant la crise, il partage en tous points les vues libérales de la Commission.

La France propose donc de partager la rente nucléaire avec les concurrents privés. L'argument laisse rêveurs certains experts : «*Au nom de quoi prive-t-on un groupe d'avantages concurrentiels qu'il a financés pendant des années et dont il a fait bénéficier ses clients ?*», s'étonne l'un d'entre eux. «*D'autant qu'il n'est même pas sûr que les concurrents d'EDF retournent l'avantage à leurs clients*», relève un autre. Pareille mésaventure est arrivée à France Télécom. Bruxelles avait imposé au groupe, au nom de sa position d'opérateur historique, une très forte diminution des coûts de re-routage des liaisons téléphoniques. Les clients n'ont jamais vu la couleur de ces rabais, les autres opérateurs préférant conserver la marge pour eux.

«*La France n'a jamais voulu tenir un discours politique face à la commission. Elle ne répond à chaque fois que par des arguments de marché. Cette fois encore, elle cède sans vision sur l'avenir d'EDF, sans prendre en compte ce qui pourrait être une politique énergétique de long terme, se préoccupant des problèmes de développement durable*», explique Philippe Pesteil, administrateur représentant la CFDT au conseil d'administration d'EDF. Dès la publication du rapport Champsaur, la CFDT avait d'ailleurs demandé une nouvelle concertation.

Même écho du côté de la CGT qui avait dénoncé une privatisation qui ne dit pas son nom : «*C'est le hold-up du siècle. Les centrales nucléaires appartiennent aux Français. Ce sont eux qui les ont payées. Comme le gouvernement n'a pas osé vendre le parc nucléaire par appartement, il en organise une vente virtuelle, laissant à EDF toutes les charges. C'est une fonction très puissante de la destruction de référence au tarif* », s'indignait dès mai Claude Pommery, responsable de la fédération Mines Energie CGT.

Le hold-up risque même de prendre des proportions inconnues. D'abord, EDF, au nom de la transparence du marché, risque de perdre la maîtrise de son parc nucléaire. «*A terme, cela porte en germe l'éclatement d'EDF. La production pourrait être placée sous la responsabilité d'un super RTE, qui assurerait le partage pour tous*», redoute Philippe Pesteil.

Mais les coûts eux resteront bien à la charge d'EDF. Dans son communiqué, Matignon indique que les concurrents pourront bénéficier de l'électricité «*aux conditions économiques du parc nucléaire historique*». Toute la difficulté va consister à déterminer



ce prix : va-t-on prendre en compte les frais financiers passés, les coûts de gestion, les coûts futurs de gestion de déchets et de démantèlement des centrales ? Pas sûr.

Une chose est claire en tout cas : le coût du renouvellement du parc ne sera pas inclus. Ce choix a une portée politique non négligeable : à l'avenir, EDF n'aura plus le monopole du nucléaire en France. Ce que Nicolas Sarkozy avait déjà laissé entendre en indiquant que Suez-GDF était tout à fait habilité à construire le troisième EPR en France. Sans parler d'E.ON, qui demande aussi à construire des centrales nucléaires en France puisque cela lui est

interdit en Allemagne.

La suite ? C'est la Bourse qui donne en partie la réponse. Dès que le marché a appris l'intention du gouvernement, le cours d'EDF a flambé. En une séance, il a gagné 6,72% pour s'inscrire au-dessus des 40 euros. Car les financiers spéculent sur un avenir prévisible : pris dans l'écheveau des dettes et des contradictions imposées par le gouvernement, le groupe va vite être rattrapé par la réalité économique et financière et sera contraint d'évoluer. EDF tombera comme un fruit mûr dans les mains du marché. La rente nucléaire deviendra alors financière.

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Éditrice de Mediapart (SAS). Capital social : 1 958 930 €.

Immatriculation : n° 500 631 932 RCS Paris. Numéro de CPPAP : en cours.

Président : Edwy Plenel. Directeur éditorial : François Bonnet.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Courriel : contact@mediapart.fr . Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08. Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90.